

D.2021.02.10.7.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Février 2021

7 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

7.5 - Poste de Chef(fe)de Projets Patrimoine Systèmes H/F – Direction Gestion du Patrimoine - Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissements - Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux. Procédure de recrutement.

L'an deux mille vingt et un, le dix février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (pouvoir M. Carles)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (pouvoir M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (pouvoir M. Chollet)	
TRAUTMANN Pierre		X (pouvoir M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick		X (pouvoir M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2018.01.11.9.1, Tisséo Collectivités a décidé de créer un poste de Chef(fe) de Projets Patrimoine Système afin de :

- de définir une Stratégie Patrimoniale sur les thématiques qui lui sont attribuées en réalisant les études et diagnostics nécessaires ;
- de contribuer à l'élaboration de la Programmation Pluriannuelle des Investissements, de la décliner et de l'exécuter pour le Domaine Système, en lien avec le Contrat de Service Public et en cohérence avec la mise en œuvre du Projet Mobilités ; l'élaboration de la PPI Systèmes, sa déclinaison et le pilotage de son exécution seront réalisés en collaboration avec l'exploitant dans le cadre de revues de patrimoine.
- d'établir des programmes d'opérations sous maîtrise d'ouvrage du SMTC Tisséo-Collectivités.
- d'élaborer, en relation avec le Pôle Commande Publique, les marchés nécessaires à la réalisation des opérations sous maîtrise d'ouvrage du SMTC-Tisséo ainsi que les marchés d'études et diagnostics ;
- de contribuer aux préconisations patrimoniales pour la réalisation de la 3^{ème} ligne de métro et des Grands Projets pilotés par la Direction Projets Territorialisés du SMTC.
- de travailler en collaboration avec l'exploitant et en relation avec la Direction Pilotage Réseau, responsable du pilotage du Contrat de Service Public entre l'exploitant et le SMTC.

L'enjeu de ce poste pour Tisséo Collectivités, en tant qu'Autorité Organisatrice, est de pouvoir bénéficier d'une vision globale et stratégique des systèmes majeurs que sont notamment, la billettique et l'information voyageurs, tout en assurant de manière efficiente avec Tisséo Voyageurs, la gestion de ce patrimoine et le pilotage des investissements associés.

Cet emploi permanent n'ayant pu être pourvu par voie statutaire, il y a lieu d'engager une nouvelle procédure de recrutement, l'échéance du contrat en cours étant fixée au 4/11/2021 afin de pourvoir ce poste.

Une publicité informant la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritaire statutairement.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent soit au grade d'ingénieur/ingénieur principal.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- moins de 3 ans d'expérience : 1er échelon du grade d'ingénieur.
- de 3 à 6 ans d'expérience : 4ème ou 5ème échelon du grade d'ingénieur.
- plus de 6 ans d'expérience : à partir du 6ème échelon du grade d'ingénieur ou 5ème échelon du grade d'ingénieur principal.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de la filière Technique, tel qu'il est acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président du SMTC à lancer la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

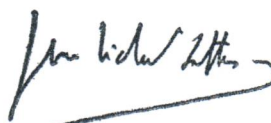
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement d'un(e) Chef(fe) de Projets Patrimoine Systèmes H/F - Direction Générale Adjointe Patrimoine et Investissement relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES